

Généré par application kalanso sur PLAYSTORE

Sujet : Histoire — 22/09/2026 16:40 creat by Kalanso App

La Révolution française : de la crise de l'Ancien Régime à la naissance de la nation

La Révolution française (1789-1799) est un moment fondateur de l'histoire moderne. Elle met fin à la monarchie absolue et à la société d'ordres en France, et ouvre la voie à de nouveaux principes politiques : souveraineté nationale, liberté, égalité devant la loi. Ce cours retrace les causes, les grandes étapes et les héritages de cet événement majeur.

1. Les causes profondes : une société bloquée et un État en crise

À la fin du XVIII^e siècle, le royaume de France connaît de profondes tensions.

- **Une société d'ordres inégalitaire** : la population est divisée en trois ordres. Le clergé et la noblesse bénéficient de privilèges (exemption de nombreux impôts, droits seigneuriaux), tandis que le tiers état (environ 98 % de la population) paie l'essentiel des taxes.
- **Une crise financière majeure** : l'État est surendetté, notamment à cause des guerres (guerre d'Indépendance américaine) et des dépenses de la cour. Les caisses sont vides.
- **Des blocages politiques** : le roi Louis XVI, incapable de réformer, convoque les États généraux pour mai 1789, une assemblée des trois ordres qui n'avait pas été réunie depuis 1614.
- **L'influence des Lumières** : les idées de Montesquieu (séparation des pouvoirs), Rousseau (souveraineté du peuple), Voltaire (liberté de pensée) se diffusent dans la bourgeoisie et une partie de la noblesse.

À cela s'ajoutent une mauvaise conjoncture agricole (mauvaises récoltes, hausse du prix du pain) et une crise industrielle naissante, qui alimentent le mécontentement populaire.

2. 1789 : l'année de la rupture

L'année 1789 concentre les événements décisifs.

- **5 mai 1789** : ouverture des États généraux à Versailles. Très vite, un conflit éclate sur le vote par ordre ou par tête.

- **17 juin 1789** : les députés du tiers état se proclament Assemblée nationale, rejoints par des membres du clergé et de la noblesse.
- **20 juin 1789** : serment du Jeu de paume : les députés jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France.
- **14 juillet 1789** : prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal. Le peuple de Paris se soulève.
- **4 août 1789** : abolition des privilèges par l'Assemblée nationale.
- **26 août 1789** : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui proclame la liberté, l'égalité, la souveraineté nationale.

La monarchie absolue est en train de s'effondrer. Le roi est contraint de quitter Versailles pour Paris en octobre 1789.

3. 1790-1792 : la monarchie constitutionnelle et ses limites

De 1789 à 1792, l'Assemblée constituante puis l'Assemblée législative tentent de bâtir une monarchie constitutionnelle.

- **Réformes** : création des départements, nationalisation des biens du clergé, Constitution civile du clergé (1790), suppression des corporations.
- **Fuite du roi à Varennes (juin 1791)** : Louis XVI tente de fuir à l'étranger ; il est arrêté. Sa popularité s'effondre.
- **Constitution de 1791** : séparation des pouvoirs, suffrage censitaire (seuls les citoyens payant un certain impôt votent).
- **Guerre contre l'Autriche et la Prusse (avril 1792)** : les révolutionnaires espèrent exporter les idées révolutionnaires, mais les défaites militaires provoquent la colère populaire.
- **10 août 1792** : prise des Tuileries, chute de la monarchie. La République est proclamée le 21 septembre 1792.

« La patrie est en danger ! » : cet appel lancé en juillet 1792 mobilise des volontaires et radicalise la Révolution.

4. 1793-1794 : la Terreur et la République jacobine

La jeune République doit faire face à des périls extérieurs (coalition des monarchies européennes) et intérieurs (révoltes vendéennes, fédéralisme).

- **Exécution de Louis XVI (21 janvier 1793)** : le roi est guillotiné.
- **Comité de salut public** : dirigé par Robespierre, il instaure une politique de Terreur pour sauver la République.
- **La Terreur (1793-1794)** : lois des suspects, exécutions massives (environ 17 000 condamnés à mort).

- **Chute de Robespierre (9 thermidor an II, 27 juillet 1794)** : il est arrêté et exécuté, mettant fin à la Terreur.

La Convention thermidorienne puis le Directoire (1795-1799) tentent de stabiliser la situation, mais la République reste fragile, partagée entre royalistes et jacobins.

5. 1799 : le Consulat et l'héritage révolutionnaire

Le 9 novembre 1799 (18 brumaire an VIII), le général Napoléon Bonaparte renverse le Directoire et installe le Consulat. La Révolution politique prend fin, mais ses acquis fondamentaux demeurent :

- Abolition de la société d'ordres et des privilèges.
- Égalité devant la loi et la justice.
- Souveraineté nationale (le pouvoir vient de la nation, non du roi).
- Liberté de culte, de parole, d'expression (inscrite dans la Déclaration de 1789).
- Centralisation administrative et création d'institutions durables (départements, Code civil en 1804).

La Révolution française a inspiré de nombreux mouvements dans le monde (Amérique latine, Europe au XIX^e siècle) et continue de nourrir les débats sur la démocratie et les droits humains.

Conclusion

La Révolution française est un processus complexe, né d'une crise profonde de l'Ancien Régime et porté par des aspirations à la liberté et à l'égalité. Elle a connu des phases variées : modérée, puis radicale, avant de se terminer par l'arrivée de Napoléon. Son héritage politique et social est immense : il a façonné la France moderne et posé les bases des démocraties contemporaines. Comprendre cet événement, c'est saisir les racines de nos valeurs républicaines et les tensions qui traversent encore nos sociétés.